

Communiqué de presse

Nanterre, le 7 avril 2021,

APPEL A PROJETS : ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

#EAU

#AGRICULTURE #ELEVAGE

#CHANGEMENTCLIMATIQUE

L'agence de l'eau Seine-Normandie lance un nouvel appel à projets qui vise à accompagner **les structures qui développent des solutions pour une agriculture qui cherche à atténuer l'impact de son activité sur la ressource en eau et le changement climatique déjà à l'œuvre ; et de façon concomitante, améliorer la qualité des sols en faveur de la gestion de l'eau.**

Les candidatures sont ouvertes aux exploitations agricoles, chambres consulaires, instituts techniques agricoles, coopératives agricoles, associations, collectivités ou entreprises du bassin Seine-Normandie jusqu'au **30 septembre 2021**.

L'appel à projets, doté de **5 M€**, s'inscrit dans les conclusions des Assises de l'eau, portées par le ministère de la Transition écologique, au titre de la protection des milieux aquatiques et de la ressource en eau. Les aides de cet appel à projets sont complémentaires mais non cumulables avec les aides octroyées dans le cadre du plan de relance - Agriculture ou dans le cadre des appels à projets régionaux du PCAE (Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles) des PDRR.

L'appel à projets permettra de cofinancer des projets jusqu'à 80%, tels que des études, des expérimentations, des formations, des démarches collectives d'apprentissage, certains investissements orientés suivant l'un des 4 axes :

- Développer des activités agricoles économes en eau et à bas niveau d'intrants ;
- Maintenir et développer les activités d'élevage à l'herbe ;
- Améliorer les sols et leur biodiversité ;
- Construire des stratégies et des outils numériques au service du suivi des démarches de territoire et développer les activités d'élevage à l'herbe ;



Les projets sélectionnés seront connus à l'issue d'une phase d'analyse menée d'octobre à décembre 2021. **[Consulter le cahier des charges et télécharger le dossier de candidature :](http://www.eau-seine-normandie.fr/AAP_Agriculture_CC)**
http://www.eau-seine-normandie.fr/AAP_Agriculture_CC

L'agence de l'eau Seine-Normandie s'engage pour l'adaptation au changement climatique. Un autre appel à projets permet de répondre à cet enjeu en favorisant le développement des cultures à bas niveaux d'intrants, listées dans le programme de l'agence de l'eau (agriculture biologique, herbe, luzerne, etc.) par des investissements est téléchargeable sur :
<http://www.eau-seine-normandie.fr/AAP-BNI>

EN CHIFFRES

Le changement climatique & l'eau dans le bassin Seine-Normandie*.

AUGMENTATION D'ENVIRON 3°C DE TEMPERATURE DES EAUX DE SURFACE D'ICI 2100



BAISSE DES PRECIPITATIONS D'ENVIRON 12% D'ICI 2100



BAISSE DES DEBITS DES COURS D'EAU

DE 10 A 30% D'ICI 2070-2100

AUGMENTATION DE L'EVAPOTRANSPIRATION DE L'ORDRE DE 16% A L'HORIZON 2050

ET 23% D'ICI 2100



AUGMENTATION DU NIVEAU MARIN MOYEN

+1m D'ICI 2100

BAISSE DE LA RECHARGE DES NAPPES D'ENVIRON

10% D'ICI 2070-2100

AUGMENTATION DES SECHERESSES EXCEPTIONNELLES ET DES FORTES PLUIES (EN INTENSITE ET EN FREQUENCE)

L'agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public de l'Etat. Son territoire de compétences est le bassin hydrographique de la Seine et des fleuves côtiers normands.

Elle accompagne le plan de relance national, mesures qui visent le soutien aux investissements prioritaires en matière de préservation de l'eau et des milieux aquatiques et d'adaptation des territoires au changement climatique.

En 2021, le budget dédié, de plus de 68 M€ vient s'ajouter aux 492 M€ de subventions annuelles issues du programme de l'agence de l'eau, redevances qu'elle perçoit.

*Sources « Etat des lieux de la qualité de l'eau 2019 ».

Contact presse

Marie-Anne Petit

Tél : 06 61 58 91 74

Mél : petit.marie-anne@aesn.fr

www.eau-seine-normandie.fr

